

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPCC METZ EN SCENES
DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

Membres titulaires :

Monsieur Dominique GROS	Ville de Metz	Absent – Pouvoir à Monsieur Hacène LEKADIR
Monsieur Hacène LEKADIR	Ville de Metz	Présent
Madame Margaud ANTOINE FABRY	Ville de Metz	Présente
Madame Marilyn MOLINET	Ville de Metz	Présente
Madame Patricia SALLUSTI	Ville de Metz	Absente
Monsieur William SCHUMAN	Ville de Metz	Absent – Pouvoir à Monsieur Jean-Michel TOULOUZE
Madame Martine NICOLAS	Ville de Metz	Présente
Madame Bérangère THOMAS	Ville de Metz	Présente
Monsieur Thierry GOURLOT	Région	Présent
Monsieur Jean Pierre LIOUVILLE	Région	Présent
Monsieur Pascal MANGIN	Région	Absent – Pouvoir à Monsieur Khalifé KHALIFE
Monsieur Patrick THIL	Région	Absent
Madame Françoise FERRARO	ONL	Présente
Monsieur Laurent BAYLE	Personnalité qualifiée	Absent
Madame Fabienne LORONG	Personnalité qualifiée	Présente
Madame Jacqueline SCHNEIDER	Personnalité qualifiée	Absente
Monsieur Jean Luc BOHL	Personnalité qualifiée	Absent
Madame Isabelle CHAIGNE	Personnalité qualifiée	Absente
Monsieur Joseph ANDRE	Représentant du personnel	Présent
Madame Myriama IDIR	Représentant du personnel	Présente

3 AVENUE NEY - F.57000 METZ

ADM. (33) 03 87 39 92 00 | FAX (33) 03 87 75 21 52

<http://www.metzenscenes.fr> | ars@metzenscenes.fr

Membres suppléants :

Madame Nathalie DE OLIVEIRA	Ville de Metz	Présente
Monsieur Philippe CASIN	Ville de Metz	Absent
Madame Danièle BORI	Ville de Metz	Absente
Monsieur Jean Michel TOULOUZE	Ville de Metz	Présent
Monsieur Raphaël PITTI	Ville de Metz	Absent
Madame Marie-Jo ZIMMERMANN	Ville de Metz	Absente
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	Absente
Madame Stéphanie CONIGLIO	Région	Absente
Monsieur Bertrand MASSON	Région	Absent
Monsieur Jackie HELFGOTT	Région	Absent
Monsieur Khalifé KHALIFE	Région	Présent
Madame Mireille GAZIN	ONL	Absente
Madame Monique RUDOLF	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Philippe LE GOFF	Personnalité qualifiée	Absent
Monsieur Jean Dominique MARCO	Personnalité qualifiée	Absent
Madame Marie Louise THEVENON	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Serge BASSO DE MARCH	Personnalité qualifiée	Absent
Monsieur Frédéric JOUAVILLE	Représentant du personnel	Absent

Membres invités :

Madame Angélique ENGINGER	Région	Présente
Madame Florence FORIN	Drac	Présente

Directrice Générale :

Florence ALIBERT

Etaient présents auprès des élus titulaires ou suppléants :

Monsieur Christian SCHNELL, Directeur de la Culture de la Ville de Metz

Etaient également présents au titre de leurs fonctions au sein de l'EPCC :

Jean SPAINI
Hamid JARI
Michèle PARADON

ORDRE DU JOUR

- I. **Adoption du compte rendu du Conseil d'administration du 17 novembre 2017**
- II. **Cit  musicale-Metz :**
 - **Actualit s artistiques et culturelles**
 - **Principes et point d' tape de la future organisation Cit  musicale-Metz**
- III. **Affaires Administratives :**
 - 1) **D lib ration n  39 : Modification de la convention portant cr ation de la Cit  musicale-Metz**
 - 2) **D lib ration n  40 : Modification du poste de Directeur du d veloppement (cr   par d lib ration n  667 du 22 d cembre 2016)**
 - 3) **D lib ration n  41 : Cr ation d'un poste de Directeur de la production et de la diffusion**
 - 4) **D lib ration n  42 : Cr ation d'un poste de Directeur de la communication et des relations avec le public**
 - 5) **D lib ration n  43 : Convention de mise   disposition du poste de Directrice Administrative et Financi re adjointe**
- IV. **Affaires Financi res :**
 - 6) **D lib ration n  44 : Budget Primitif 2018**
- V. **Divers**

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h15.

Les pouvoirs sont annoncés : pouvoir de M. Gros à M. Lekadir ; pouvoir de M. Schuman à M. Toulouze ; pouvoir de M. Mangin à M. Khalifé

I. Adoption du compte rendu du Conseil d'administration du 17 novembre 2017

Sans remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II. Cité musicale-Metz :

- Actualités artistiques et culturelles

Les évènements à venir sont présentés par Mme ALIBERT :

Baroque : Franco Fagioli & Il Pomo d'Oro (13 janvier), Sabine Devielhe, Raphaël Pichon & Pygmalion (23 janvier)

Symphonique : Concerts du Nouvel An de l'ONL, Symphonie n°5 de Mahler avec l'ONL (19 janvier), Concertos pour violon de Mozart avec Les Dissonances (10 février)

Récital : Jean-Efflam Bavouzet (30 janvier)

Danse : Cie Catherine Diverrès (26 janvier), Saburo Teshigawara (9 février à l'Arsenal et 16 février à la BAM)

Jazz : Youn Sun Nah (18 janvier), Orchestre national de Jazz (15 février)

Musiques du monde : Angélique Kidjo (31 janvier)

Chanson : Juliette Armanet (23 février)

Hip-hop : Sadek (10 février)

Pop/rock : Bertrand Burgalat (24 janvier), Albin de la Simone (1er février), Lee Ranaldo (9 mars)...

Electro : Derrick May et l'ONL (23 mars)

Et une carte blanche à Chapelier Fou à la BAM le 10 mars.

- **Principes et point d' tape de la future organisation Cit  musicale-Metz**

Mme ALIBERT pr sente le point et pr cise qu'au cours des prochaines semaines, ces grands principes seront d taill s, du fait du travail de r flexion qui est organis  avec les  quipes.

Le futur comit  de Direction de la CMM sera compos  de 6 grandes directions. Certaines existent d'ores et d j  et d'autres viennent compl ter le processus de la CMM.

Un power point reprenant les 6 diff rentes directions et les missions qui leur sont allou es est pr sent .

Direction artistique, projets,  ducation artistique et action culturelle

Dont les missions sont les suivantes :

- Elaboration de la structure des saisons de la Cit  musicale-Metz : temps forts, festivals...
- Programmation des concerts et spectacles ONL,  laboration des objectifs et de la strat gie de diffusion de l'orchestre en r gion et au plan national et international, coordination du projet DEMOS
- Programmation des concerts et spectacles musiques savantes et danse   l'Arsenal
- Pilotage du projet Musiques Actuelles, programmation des concerts   la BAM et aux Trinitaires, d finition et mise en  uvre de la politique d'accompagnement des groupes Musiques Actuelles
- Programmation jeune public et familles
- Conception et mise en  uvre des projets de m diation et d' ducation artistique et culturelle autour des concerts et spectacles

Direction de la production et de la diffusion

Dont les missions sont les suivantes :

- Evaluation, coordination et mise en  uvre des projets artistiques et des captations audiovisuelles de la Cit  musicale-Metz
- Elaboration des budgets pr visionnels en  troite collaboration avec l'artistique et la technique,  valuation des montages contractuels (coproductions, cor alisations...)
- N gociation et/ou  laboration des contrats : engagement des chefs et solistes, contrats de cession avec les ensembles, compagnies ou groupes, coproductions ou cor alisations, conventions de r sidences
- Suivi op rationnel et logistique des projets : organisation des transports et h bergement des artistes, accueil...
- Pour l'Orchestre national de Lorraine, encadrement du personnel artistique et technique (supervision de la pr paration des plannings annuels et tableaux de service mensuels, de la gestion des plannings individuels des musiciens, coordination technique assur e par la r gie d'orchestre, organisation des r unions de l' quipe de r gie...) ainsi que du travail du parthoc caire
- Prospection et diffusion pour l'Orchestre national de Lorraine ainsi que pour certaines productions de la Cit  musicale en d veloppant un r seau de partenaires au plan r gional, national et international
- Evaluation budg taire et organisationnelle des tourn es de l'ONL et mise en  uvre mise   jour et suivi des budgets de production jusqu'aux budgets r alis s

Direction technique

Dont les missions sont les suivantes :

- Patrimoine (maintenance et travaux) : conservation de l'ensemble des bâtiments gérés par la Cité musicale-Metz (incluant à terme la Maison de l'Orchestre) en assurant l'entretien courant, les réparations et travaux d'aménagement de compétence de la structure ; maintien en bon ordre de marche des installations (équipements scéniques et techniques)
- Exploitation technique : évaluation de la faisabilité technique des projets artistiques et culturels, élaboration des budgets prévisionnels et suivi des budgets réalisés pour la partie technique, mise en œuvre opérationnelle des projets pour la partie technique
- Sécurité : mise en application du règlement ERP en matière de sécurité incendie et accessibilité, coordination des moyens associés pour le gardiennage des bâtiments et la sécurité événementielle de l'ensemble des spectacles et concerts

Direction de la communication et des relations avec le public

Dont les missions sont les suivantes :

- Conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de développement des publics de la Cité musicale-Metz
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de communication externe de la Cité musicale-Metz afin d'installer la marque Cité musicale et développer son image.
- Elaboration de l'ensemble des supports de communication et suivi de leur diffusion
- Élaboration et mise en œuvre de la stratégie médias de la Cité musicale-Metz, relations avec la presse et développement de partenariats médias aux niveaux local, régional et national
- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication interne visant au développement d'une culture et d'un sentiment d'appartenance à la Cité musicale.
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de développement des publics afin d'optimiser le taux de fréquentation et les recettes des concerts
- Définition et mise en œuvre de la politique tarifaire de la Cité musicale-Metz
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de communication digitale de la Cité musicale-Metz,
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de « convivialité » au service des publics des différentes salles : accueil, bars, boutique...

Direction du développement

Dont les missions sont les suivantes :

- Élaboration et mise en œuvre une stratégie de recherche de fonds auprès de mécènes entreprises et particuliers pour contribuer au financement des activités artistiques de la Cité musicale, de ses missions d'éducation artistique et d'action culturelle et de ses différents projets de développement (tournées, projets audiovisuels, commandes...)
- Suivi et fidélisation des mécènes : rédaction des contrats, mise en œuvre des contreparties, retours réguliers sur l'utilisation des dons octroyés et élaboration de programmes de reconnaissance
- Élaboration et mise en œuvre d'offres commerciales à destination des entreprises
- Développement de partenariats aux niveaux local, régional, national et international
- Développement des ressources propres provenant de la location d'espaces

Direction administrative et financi re

Dont les missions sont les suivantes :

- Gestion administrative : pr paration et suivi des instances d lib rantes (Conseil d'Administration et Comit  Syndical), suivi des conventions, relations avec les partenaires institutionnels en ce qui concerne les questions administratives
- Gestion budg taire et financi re : pr paration et ex cution des budgets, suivi des recettes et des d penses, contr le de gestion, fiscalit 
- Gestion des ressources humaines : suivi des carri res de l'ensemble du personnel et de leurs  volutions, calcul et mise en paiement des r mun rations, dialogue social (Comit  Technique, DUP, CHSCT, NAO...),  tablissement et proposition d'application du plan de formation, recrutement, GPEEC...
- Gestion de l'achat public et assurances : en collaboration avec les directions concern es, d finition des besoins, pr paration des cahiers des charges, analyse des offres, proposition d'attribution des march s
- Suivi juridique : appui aux diff rentes directions sur les questions juridiques

L'id e est d'essayer de pourvoir au maximum ces postes en interne et ainsi rester dans une masse salariale constante pour les 2 entit s qui composent la CMM.

M. LEKADIR pr cise que le projet de la Cit  musicale-Metz est ambitieux et n cessite une organisation optimale, telle que pr sent e. L'objectif est  galement de s'appuyer sur les comp tences existantes et de r aliser des  conomies d' chelle.

A l'EPCC, en 2014/2015, il y avait environ 65 ETP. A ce jour, il y a 58 ETP.

M. KHALIFE pr cise qu'il est important de mesurer la dimension humaine de ce projet. L'aspect financier doit  tre le mieux pr cis  possible dans le cadre de cette mutualisation, une comptabilit  analytique annex  au budget s'av re n cessaire.

M. LEKADIR ajoute que des indicateurs seront mis en place afin de distinguer les apports de cette mutualisation.

III. Affaires Administratives :

1) D lib ration n  39 : Modification de la convention portant cr ation de la Cit  musicale-Metz

La convention modifi e int gre, en lien avec l'organigramme qui vient d' tre pr sent , un certain nombre d'ajustements, notamment l'ajout une Direction de la production et de la diffusion et la pr cision que toute fonction pourra faire l'objet d'une mutualisation apr s avis des instances concern es et acceptation du personnel sachant que toute mutualisation fera l'objet d'une convention de mise   disposition.

Ces ajustements apparaissent en couleur dans la convention qui a  t  envoy e et distribu e.

Sans remarque, il est pass  au vote.

Adopt    l'unanimit .

2) D lib ration n  40 : Modification du poste de Directeur du d veloppement (cr e par d lib ration n  667 du 22 d cembre 2016)

Il est fait pr sentation de ce point. L'objectif est de g n rer davantage de ressources propres notamment   travers le m c nat.

Il est   noter que les diff rentes cr ations de poste ont  galement fait l'objet d'une cr ation du c t  ONL.

Sans remarque, il est pass  au vote.

Adopt    l'unanimit .

3) D lib ration n  41 : Cr ation d'un poste de Directeur de la production et de la diffusion

Cette direction est nouvelle et a  t  ajout e   la convention Cit  musicale-Metz.

Sans remarque, il est pass  au vote.

Adopt    l'unanimit .

4) D lib ration n  42 : Cr ation d'un poste de Directeur de la communication et des relations avec le public

Il est fait pr sentation de ce point.

Sans remarque, il est pass  au vote.

Adopt    l'unanimit .

5) D lib ration n  43 : Convention de mise   disposition du poste de Directrice Administrative et Financi re adjointe

L'ONL a cr e un poste de DAF adjointe en septembre dernier, qui a  t  pourvu en interne par Mme BETTINGER.

L'objectif est d sormais de permettre une mutualisation de ce poste   hauteur de 50% aupr s de l'EPCC.

Mme ALIBERT pr cise que la date du 1^{er} janvier 2018 est indiqu e dans la convention. Cependant, il est possible que cette mise   disposition soit d cal e, afin de permettre une bonne concertation avec les personnels pour une r partition des t ches optimale au sein de l'ONL. Il est ainsi demand  d'approuver  galement cet  ventuel d calage dans le temps.

Sans remarque, il est pass  au vote.

Adopt    l'unanimit .

IV. Affaires Financi res :

8) D lib ration n  44 : Budget Primitif 2018

Un budget  quilibr  en d penses et en recettes   7 326 600   en fonctionnement et 230 000   en investissement.

DEPENSES :

Des d penses de programmation et de production stable   1 915 750  .

Des d penses de personnel en tr s l g re augmentation de 20 000   compte tenu des recrutements envisag s, compens s par les remboursements   effectuer entre l'EPCC Metz en Sc nes et l'ONL.

Des frais g n raux de structure envisag s en diminution   1 204 750   au titre d'une rationalisation de celle-ci et une meilleure utilisation des r gles de l'achat public (539 200   pour les b timents et 665 050 pour les moyens g n raux).

Des d penses de communication en l g re baisse   275 000   au titre de la mutualisation de la fonction au sein de la Cit  musicale-Metz.

RECETTES :

Des subventions attendues en l g re baisse   5 518 500   :

4 790 000   de la Ville de Metz

182 000   du Conseil R gional Grand Est

206 500   de la DRAC Grand Est

280 000   de subventions europ ennes

60 000   des partenaires du secteur (SACEM, ONDA, CNV)

Des ressources propres envisag es en l g re hausse   1 503 100   au titre d'une strat gie marketing plus offensive sur certaines activit s commerciales et de pr visions de m c nat r alistes :

710 000   de recettes de billetterie

415 000   de recettes de location de salles

225 000   de recettes de bar

50 000   de m c nat

15 000   de recettes de boutique

88 100   de ressources diverses (frais de gestion de billetterie, ventes d'encarts publicitaires...).

M. KHALIFE pr cise que la R gion maintient en 2018 la somme auparavant allou e.

Il ajoute que le dispositif sp cifique accord  aux lyc es est termin  pour 2018. Cependant, un nouveau dispositif sera vot  par la R gion. Aussi, l'EPCC est invit    faire attention aux appels   projet dans le domaine de la jeunesse.

Consid rant l'ouverture du Palais des congr s, M. KHALIFE souligne sa crainte de voir la somme de 415 000   diminuer.

Mme ALIBERT pr cise que l'un des objectifs de la Direction du d veloppement est d'avoir une d marche plus offensive et de mettre en place des packages et toute une s rie d'actions commerciales. Une petite baisse a  t  envisag e mais elle est contenue.

M. LEKADIR souligne que des échanges ont actuellement lieu avec le Palais des Congrès. Le but n'est pas d'être dans une logique de concurrence mais dans une logique de complémentarité. Il est possible d'imaginer le dédoublement de plénières, également de développer l'offre de concerts pour des personnes en congrès.

M. KHALIFE précise que la Région reste fidèle à l'Arsenal car les vœux du Président de la Région auront de nouveau lieu en son sein.

Mme MOLINET souhaiterait savoir si les entreprises locataires des salles sont françaises ou émanant de pays limitrophes.

Mme ALIBERT souligne que les entreprises sont françaises mais que l'idée sera effectivement de se rapprocher de l'agence d'attractivité Inspire Metz afin de prospecter sur les territoires frontaliers et inciter de nouvelles entreprises à connaître l'EPCC.

M. LEKADIR précise que 20% des recettes proviennent de fonds propres et souligne la nécessité de développer ces ressources propres.

Sans remarque complémentaire, il est passé au vote.

Adopté à l'unanimité.

V. Divers

M. LEKADIR souligne que pour préparer ces budgets, les équipes ont travaillé de manière intense. Il les félicite de leur investissement.

M. LEKADIR clôture la séance en souhaitant, à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 19h.